

COMMUNE DE GIEVRES

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2018

Sommaire :

I. Elements de contexte	2
A. Démographie	2
B. Economie.....	2
C. Habitat.....	3
II. Priorites du budget.....	3
III. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement.....	3
A. Section de Fonctionnement	3
1. Recettes de fonctionnement	3
2. Dépenses de fonctionnement	3
B. Section d'investissement.....	4
1. Recettes d'investissement.....	4
2. Dépenses d'investissement.....	4
IV. Montant du budget consolide	5
V. Credits d'investissement et le cas échéant de fonctionnement pluriannuels	6
VI. Niveau d'endettement de la collectivité	7
VII. Capacité de désendettement	7
VIII. Niveau des taux d'imposition	8
IX. Principaux ratios	8
X. Effectifs de la collectivité et charges de personnel	8

INTRODUCTION

Conformément à l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et à l'article L.2313 du code général des collectivités territoriales, « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » est jointe aux comptes administratifs et aux budgets primitifs afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la ville. Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2018.

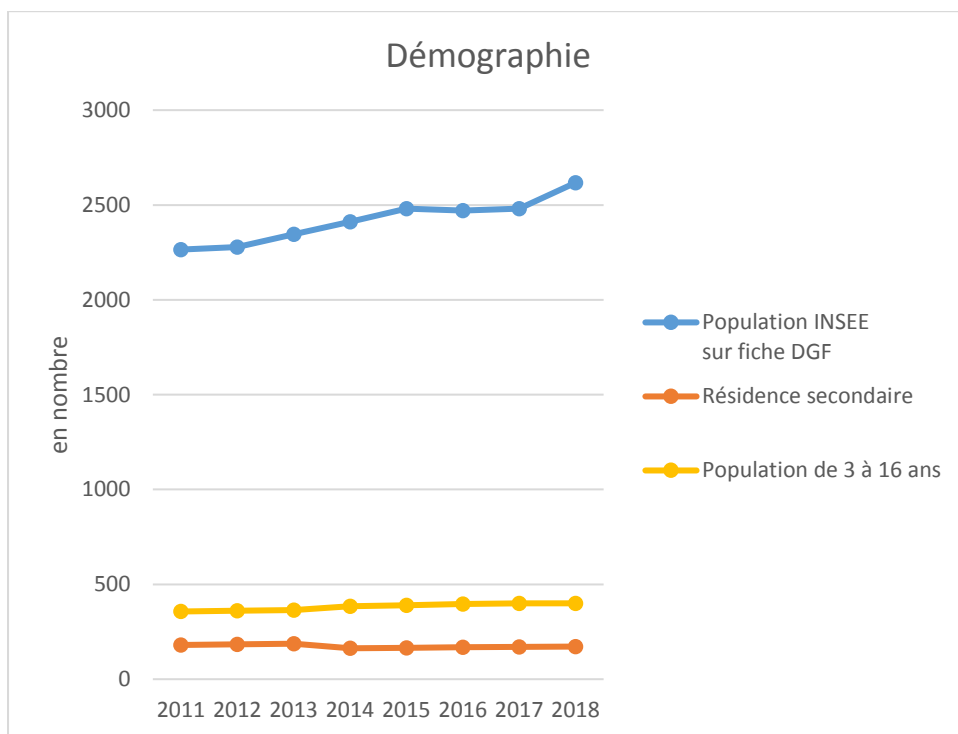
Le budget primitif 2018 a été adopté le 12 avril 2018 par le conseil municipal. Il se caractérise par une maîtrise des dépenses de fonctionnement et des recettes marquées par un maintien des concours de l'Etat. Le budget 2018 a été élaboré sans hausse des taux de fiscalité communale.

I. ELEMENTS DE CONTEXTE

A. Démographie

Une variation progressive et régulière de la population est constatée.

- Une population de 2480 habitants
- Densité moyenne 65,18 habitants / km²
- Une évolution moyenne de population à +2,2 % par an (+0,48% en national)



B. Economie

Sur 1037 personnes dans la tranche active de 15 à 64 ans :

- 66,5 % en activité,
- 33,5 % sans activité professionnelle.

Source : Insee, RP - 2015

Les retraités représentent 30,5 % de la population de 15 ans et plus.

65,2 % des foyers sont non imposés, et le revenu fiscal moyen de référence est de 20 200 €.

Source : DGFP, Impôt sur le revenu 2015 (revenus de 2014) - 2016

C. Habitat

1167 logements pour 906 foyers en 2015 dont :

- 77,6% de résidences principales, 13,2% de résidences secondaires, 9,1 % de logements vacants.
- 6% de logements sociaux.

Source : RPLS - 2015

II. PRIORITES DU BUDGET

L'objectif de maîtrise des charges de fonctionnement est resté une priorité afin de préserver notre capacité d'autofinancement et maintenir un montant de dépenses d'équipements correspondant aux besoins de la Commune et au programme pluriannuel d'investissement voté.

III. RESSOURCES ET CHARGES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

L'année 2018 a vu une augmentation des montants de dotations de l'Etat vis à vis de 2017 (+7,5%) liées aux faibles ressources fiscales. La commune a ainsi pu maintenir sa politique d'investissement sans emprunter en respectant le programme pluriannuel voté.

A. Section de Fonctionnement

1. Recettes de fonctionnement

L'évolution du montant des recettes de fonctionnement courant de l'année 2018 (soit +0,47 % des opérations réelles), se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2017	Budget 2018	CA 2018
Ordre	8 740,72	149,30	149,30
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 740,72	149,30	149,30
Réel	1 964 433,57	2 207 193,75	1 973 748,22
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)		254 945,25	
013 - Atténuations de charges	126 594,44	120 000,00	114 216,36
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	83 136,33	73 400,00	87 322,00
73 - Impôts et taxes	895 460,04	813 332,00	796 083,96
74 - Dotations, subventions et participations	818 685,72	865 124,00	878 353,63
75 - Autres produits de gestion courante	28 483,89	38 730,00	33 102,20
76 - Produits financiers	0,44		
77 - Produits exceptionnels	12 072,71	41 662,50	64 670,07
TOTAL	1 973 174,29	2 207 343,05	1 973 897,52

2. Dépenses de fonctionnement

L'évolution du montant des dépenses de fonctionnement courant de l'année 2018 (soit +0,29 % des opérations réelles), se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2017	Budget 2018	CA 2018
Ordre	8 731,54	324 416,27	4 416,27
023 - Virement à la section d'investissement		320 000,00	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 731,54	4 416,27	4 416,27
Réel	1 739 189,76	1 882 926,78	1 744 117,30
011 - Charges à caractère général	488 473,64	543 669,00	495 141,22
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 019 486,57	1 150 718,00	1 097 965,62
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)		25 994,81	
65 - Autres charges de gestion courante	203 053,21	134 195,00	130 084,87

66 - Charges financières	13 611,52	18 053,00	14 925,87
67 - Charges exceptionnelles	14 564,82	10 296,97	5 999,72
014 - Atténuations de produits			
TOTAL	1 747 921,30	2 207 343,05	1 748 533,57

B. Section d'investissement

1. Recettes d'investissement

Chapitre	CA 2017	Budget 2018	CA 2018
Ordre	8 731,54	350 145,57	29 256,13
021 - Virement de la section de fonctionnement		320 000,00	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 731,54	4 416,27	4 416,27
041 - Opérations patrimoniales		25 729,30	24 839,86
Réel	952 813,67	1 104 822,86	982 251,16
10 - Dotations, fonds divers et réserves	179 158,97	712 790,30	735 121,78
13 - Subventions d'investissement	266 734,94	386 505,06	242 788,16
16 - Emprunts et dettes assimilées	500 500,00	3 057,00	750,00
23 - Immobilisations en cours	3 895,20		
27 - Autres immobilisations financières	2 524,56	2 525,00	3 591,22
024 - Produits de cessions		-54,50	
TOTAL	961 545,21	1 454 968,43	1 011 507,29

Les recettes sont constituées par :

- Le FCTVA (193 k€),
- La taxe d'aménagement (12 k€),
- Les amortissements (4k€),
- Les subventions en fonction des projets :
 - o L'Espace Culturel (192 k€),
 - o La voirie (8 k€),
 - o Les ateliers municipaux (17 k€),
 - o Sécurisation du captage d'eau des Muzière (24 k€).

2. Dépenses d'investissement

Chapitre	CA 2017	Budget 2018	CA 2018
Ordre	8 740,72	25 878,60	24 989,16
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 740,72	149,30	149,30
041 - Opérations patrimoniales		25 729,30	24 839,86
Réel	1 311 566,44	1 429 089,83	669 478,63
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		412 000,30	
020 - Dépenses imprévues (investissement)		6 157,53	
10 - Dotations, fonds divers et réserves			
16 - Emprunts et dettes assimilées	88 797,78	81 457,00	78 361,53
20 - Immobilisations incorporelles	5 769,60	55 100,00	5 843,52
204 - Subventions d'équipement versées	12 602,30	7 780,00	7 196,95
21 - Immobilisations corporelles	70 396,46	138 535,00	89 646,10
23 - Immobilisations en cours	21 395,00	122 880,00	67 599,99
27 - Autres immobilisations financières		8 500,00	
901 - Opération construction d'une médiathèque	911 053,27	13 510,00	740,40
902 - Opération de sécurisation routière aux abords des écoles et rue de Romorantin	134 400,01	73 000,00	2 922,00

903 - Opération de révision du PLU 2016-2018	5 415,00	30 795,00	15 825,00
904 - Ateliers municipaux	61 737,02	454 375,00	385 983,14
905 - Réhabilitation de la salle des fêtes		25 000,00	15 360,00
TOTAL	1 320 307,16	1 454 968,43	694 467,79

Les principales réalisations sur l'année 2018 ont été :

- La construction du nouvel hangar des services techniques (385 k€),
- La poursuite des études et consultation pour la révision du Plan Local d'Urbanisme (16 k€),
- L'achèvement de la politique de subventionnement de travaux pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable des Muzières,
- L'achat de parcelles de terrain pour un futur lotissement aux Genêts (35 k€),
- Les études pour la réhabilitation de la salle des fêtes (15 k€),
- Les études pour l'implantation de commerces, rue Victor Hugo,
- L'augmentation du parc de vidéo surveillance (38 k€),
- Mobilier et tableaux numériques aux écoles (9 k€),
- L'installation d'un local destiné aux pré-adolescents,
- La réhabilitation d'une partie du Centre de loisirs avec des aménagements nécessaires pour pallier aux handicaps et à la mobilité réduite,
- Le renouvellement du mobilier de la salle du Conseil Municipal (5k€),
- L'installation de la climatisation dans divers locaux (10 k€),
- Le renouvellement du parc de photocopieurs (8 k€),
- Les travaux de voirie route de Romorantin ont par contre dû être décalés en fin d'année dans l'attente de l'avis du Conseil Départemental.

IV. MONTANT DU BUDGET CONSOLIDE

Budget	CA 2017	Budget 2018	CA 2018
Commune de Gièvres - 50600	-133 508,96	-0,00	542 403,45
Fonctionnement	225 252,99	-0,00	225 363,95
Dépenses	1 747 921,30	2 207 343,05	1 748 533,57
Recettes	1 973 174,29	2 207 343,05	1 973 897,52
Investissement	-358 761,95	0,00	317 039,50
Dépenses	1 320 307,16	1 454 968,43	694 467,79
Recettes	961 545,21	1 454 968,43	1 011 507,29
Locaux commerciaux - Gièvres 50700	20,78		-2 473,37
Fonctionnement	-908,21		-1 556,45
Dépenses	5 742,14	7 185,23	6 439,00
Recettes	4 833,93	7 185,23	4 882,55
Investissement	928,99		-916,92
Dépenses	3 906,97	6 345,50	5 752,88
Recettes	4 835,96	6 345,50	4 835,96
Immeubles pluridisciplinaires - 25000	1 531,33		10 433,07
Fonctionnement	914,14		7 978,52
Dépenses	40 691,58	51 356,69	37 897,25
Recettes	41 605,72	51 356,69	45 875,77
Investissement	617,19		2 454,55
Dépenses	29 239,16	34 305,71	25 575,40
Recettes	29 856,35	34 305,71	28 029,95
Assainissement - Gièvres 21200	-25 661,75		-37 096,80
Fonctionnement	7 298,44	-0,00	8 915,91
Dépenses	177 571,82	219 524,92	186 410,10
Recettes	184 870,26	219 524,92	195 326,01

Investissement	-32 960,19	0,00	-46 012,71
Dépenses	136 439,46	202 136,73	162 957,56
Recettes	103 479,27	202 136,73	116 944,85
SPANC - Gièvres 21015	20,40		14,00
Fonctionnement	20,40		14,00
Dépenses	809,60	38 940,80	506,00
Recettes	830,00	38 940,80	520,00

V. CREDITS D'INVESTISSEMENT ET LE CAS ECHEANT DE FONCTIONNEMENT PLURIANNUELS

La capacité d'autofinancement (CAF) est un enjeu majeur pour permettre à notre commune de réaliser des investissements conséquents et maintenir une attractivité. La CAF de la commune se maintient avec des réalisations parfois décalées dans le temps vis-à-vis des prévisions permettant ainsi d'éviter le recours à l'emprunt.

Des programmes de travaux pluriannuels ont été adoptés afin de respecter ce principe.

1) Autorisation de programme n°901 - Opération construction d'une médiathèque

Exercice	2016	2017	2018	2019	Total
Crédits de paiement prévisionnels	24 983,91 €	901 053,27 €	13 510,00 €	- €	939 547,18 €
Recettes prévisionnelles	66 090,00 €	258 734,94 €	164 475,06 €	30 000,00 €	519 300,00 €
Solde	41 106,09 €	-642 318,33 €	150 965,06 €	30 000,00 €	-420 247,18 €

2) Autorisation de programme n°902- Opération de sécurisation routière aux abords des écoles et rue de Romorantin

Exercice	2016	2017	2018	2019	Total
Crédits de paiement prévisionnels	42 386,76 €	134 401,01 €	73 000,00 €	30 000,00 €	279 787,77 €
Recettes prévisionnelles	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	- €	24 000,00 €
Solde	-34 386,76 €	-126 401,01 €	-95 000,00 €	- €	-255 787,77 €

3) Autorisation de programme n°903- Opération de révision du PLU 2016-2018

Exercice	2016	2017	2018	2019	Total
Crédits de paiement prévisionnels	11 790,00 €	5 415,00 €	15 825,00 €	14 970,00 €	48 000,00 €
Recettes prévisionnelles	- €	- €	- €		- €
Solde	-11 790,00 €	-5 415,00 €	-15 825,00 €	-14 970,00 €	-48 000,00 €

4) Autorisation de programme n°904- Opération Ateliers municipaux

Exercice	2016	2017	2018	2019	Total
Crédits de paiement prévisionnels	- €	61 737,02 €	454 375,00 €	- €	516 112,02 €
Recettes prévisionnelles	- €	- €	181 580,00 €		181 580,00 €
Solde	- €	-61 737,02 €	-272 795,00 €	- €	-334 532,02 €

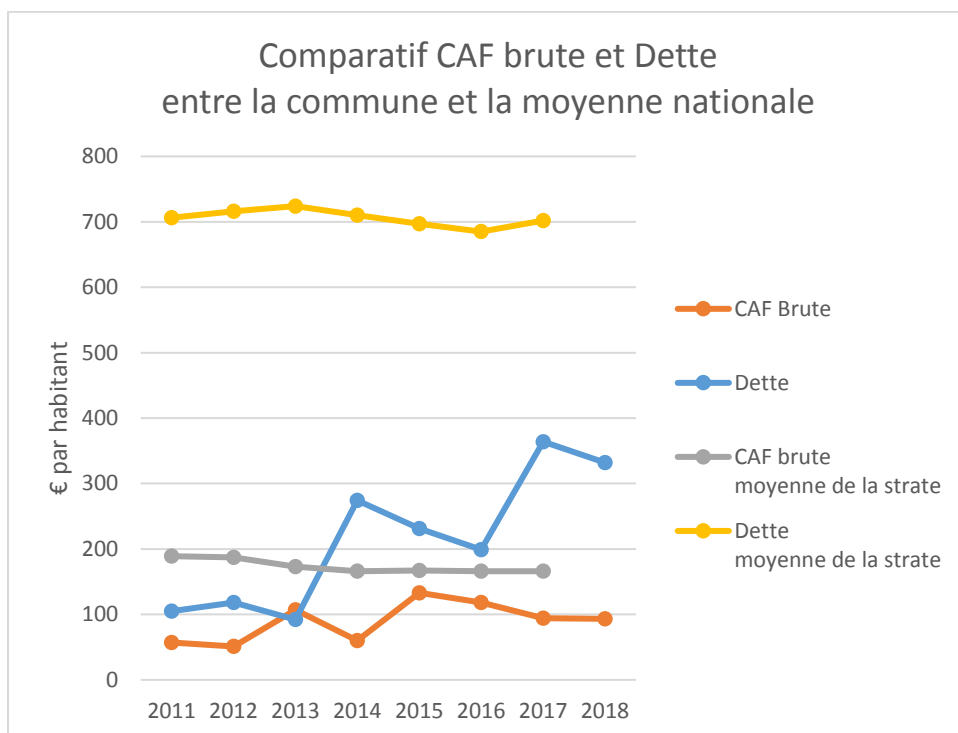
5) Autorisation de programme n°905- Opération Réhabilitation de la salle des fêtes

Exercice	2016	2017	2018	2019	Total
Crédits de paiement prévisionnels	- €	- €	15 360,00 €	690 800,00 €	706 160,00 €
Recettes prévisionnelles	- €	- €		85 000,00 €	85 000,00 €
Solde	- €	- €	-15 360,00 €	-605 800,00 €	-621 160,00 €

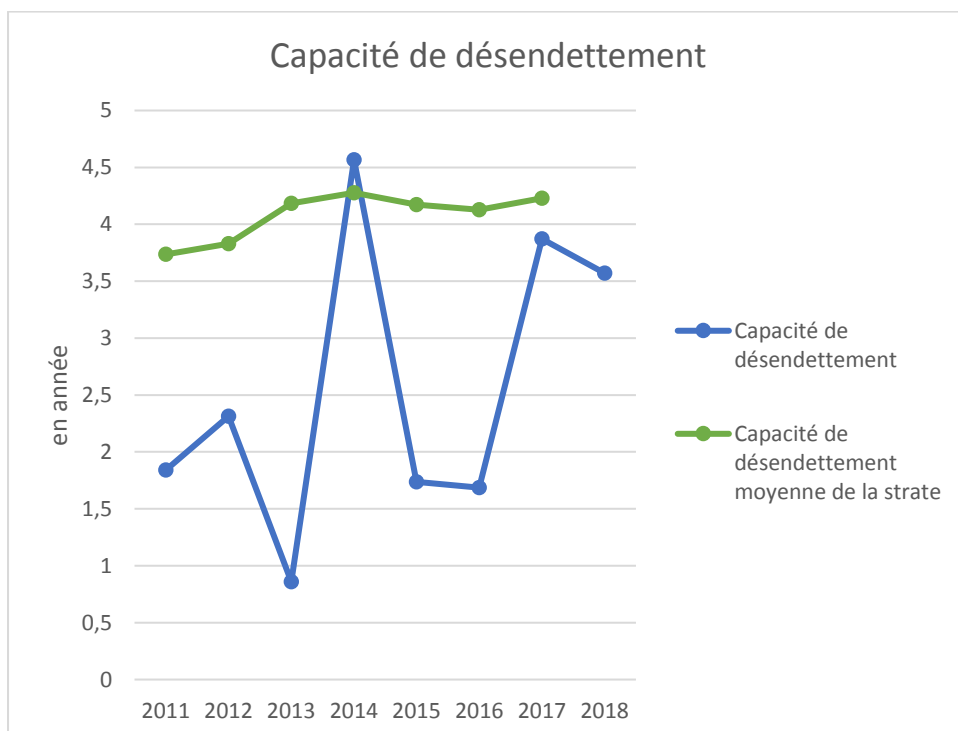
VI. NIVEAU D'ENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITE

En 2018, la commune n'a pas eu besoin de recourir à l'emprunt.

Le ratio par habitant qui mesure l'en-cours de la dette est de 332,87 € pour la commune, il est donc bien inférieur à celui du niveau national (719 €) pour la même strate de population. Le recours à l'emprunt doit toutefois rester prudent vis-à-vis des faibles recettes fiscales.



VII. CAPACITE DE DESENDETTEMENT



Malgré les faibles recettes fiscales, la capacité de désendettement est très bien située à 3,6 ans au regard de la moyenne de la strate à 4,3 ans. Ce niveau est atteint grâce à une Epargne Brute maintenue depuis plusieurs années.

VIII. NIVEAU DES TAUX D'IMPOSITION

Les taux d'imposition votés par la Commune, sont restés inchangés depuis 2013 et maintenus en 2018.

Taxe	Base prévisionnelle	Taux	Montant
Taxe d'habitation	1 957 000 €	16.91 %,	330 929 €
Foncier non bâti	36 000 €	62.60 %,	22 536 €
Foncier bâti	1 408 000 €	23.95 %.	337 216 €

IX. PRINCIPAUX RATIOS

Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement/population	703,27 €/h.	726,00 €/h.
Produit des impositions directes/population	268,57 €/h.	396,00 €/h.
Recettes réelles de fonctionnement/population	795,87 €/h.	898,00 €/h.
Dépenses d'équipement brut/population	238,35 €/h.	293,00 €/h.
Encours de dette/population	332,87 €/h.	719,00 €/h.
DGF/population	281,09 €/h.	151,00 €/h.
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	62,95 %	
Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct.)	92,34 %	
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	29,95 %	
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	41,83 %	
Epargne Brute/population (CAF Brute)	94 €/h.	166 €/h.
Capacité de désendettement	3,5 ans	4,2 ans

X. EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE ET CHARGES DE PERSONNEL

Les effectifs de la commune se répartissent comme suit au 31 décembre 2018 :

- Agents titulaires :

- Catégorie A : 2 agents
- Catégorie B : 2 agents
- Catégorie C : 20 agents

- Agents non-titulaires sur postes non-permanents :

- Emploi CAE-CUI : 3 agents
- Catégorie C pour accroissement d'activité : 4 agents

Fait à Gièvres, le 9 avril 2019

Le Maire, Robert MOUGNE